

# LE PROJET ASSOCIATIF 2025-2030



**Version FALC**

(Facile À Lire et à Comprendre)





# Sommaire

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>7</b>
<b>01. NOS VALEURS</b>	<b>8</b>
Laïcité	
Citoyenneté	
Solidarité	
<b>02. NOS PRINCIPES D'ACTION</b>	<b>14</b>
L'Autodétermination : un engagement central	
La Bientraitance comme une évidence	
Une volonté, une exigence : l'Éthique	
<b>03. NOS AMBITIONS</b>	<b>21</b>
Une Fédération attractive et responsable	
Enrichissement de l'offre pour des accompagnements de qualité et innovants	
Vers un environnement inclusif : un écosystème vertueux pour une société inclusive	
<b>04. UN RÉSEAU ENGAGÉ</b>	<b>32</b>
Engagement militant	
Un réseau gestionnaire responsable	
Un réseau collaboratif et complémentaire	

# Partie 1 : Nos valeurs



 **Merci**  
au groupe experts  
**FALC 44**  
APAJH Loire-Atlantique

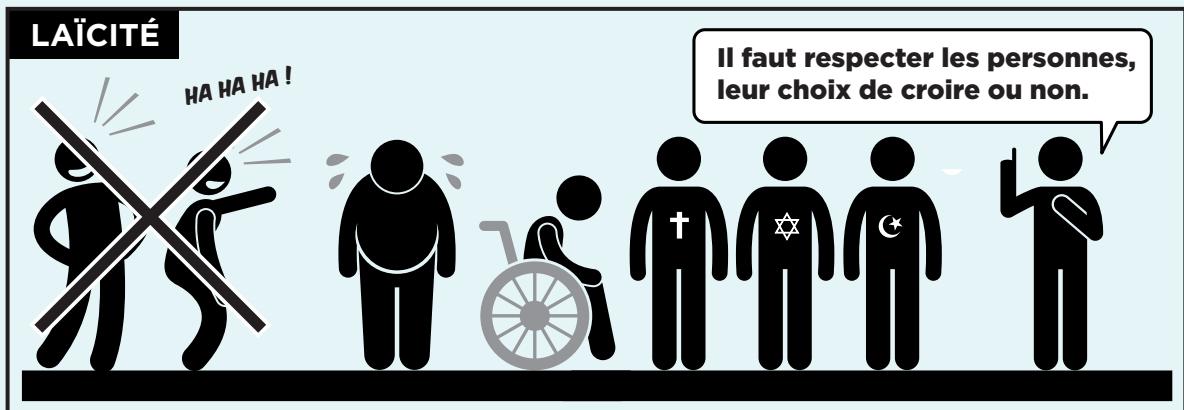


# Partie 1 : Nos valeurs

Les valeurs sont importantes pour l'APAJH.

Le respect de chaque personne  
c'est que tous les humains soient traités pareils,  
de la même manière avec les différences de chacun.

## Laïcité



La laïcité c'est le droit d'avoir une religion, des idées.

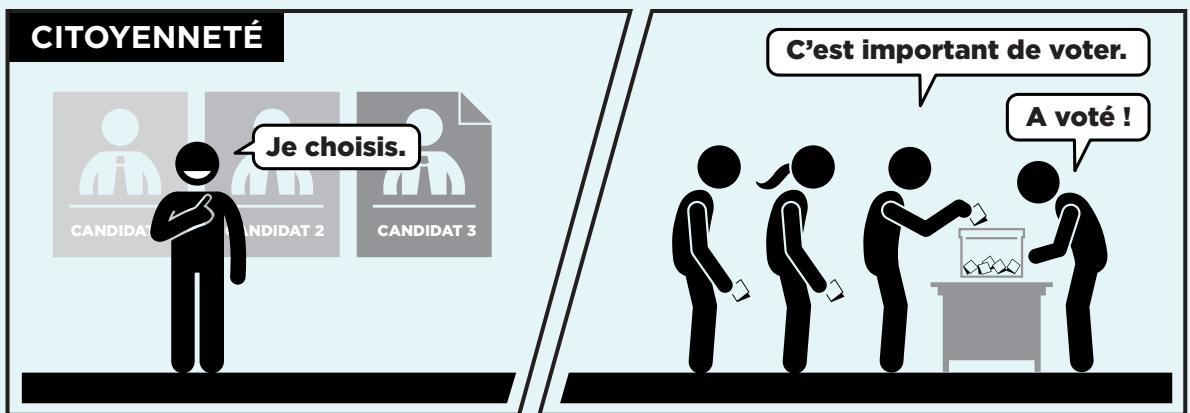
La laïcité ce n'est pas seulement ça,  
c'est aussi traiter tout le monde de la même manière.

Ça veut dire qu'on s'occupe de tout le monde  
pour un accès à l'école, au travail et aux soins.

La laïcité est importante car elle nous permet  
de vivre ensemble dans le respect de chacun.

Elle nous permet de respecter nos libertés  
et nos différences.

# La citoyenneté



La citoyenneté c'est être un **habitant de sa ville et son pays**.  
La personne en situation de handicap est avant tout un citoyen.

Ça veut dire qu'on doit respecter :

- **sa personnalité.**
- **sa façon de vivre.**
- **ses différences qui changent son quotidien.**

L'APAJH a confiance dans les possibilités des personnes en situation de handicap, elle les écoute.

Les personnes accompagnées dans les établissements participent aux décisions qui les concernent, à dire ce qu'elles veulent et ce dont elles ont besoin.

Elles participent à la vie de l'association.  
L'APAJH est une association qui fait attention aux personnes en situation de handicap.

L'APAJH croit que la personne en situation de handicap peut tout au long de sa vie agir sur la société.

L'APAJH aide les personnes au quotidien dans ses établissements et ses services pour qu'elles puissent prendre leurs décisions de citoyens.



La personne en situation de handicap doit pouvoir être informée des choses qu'elle peut faire dans ses choix de vie.

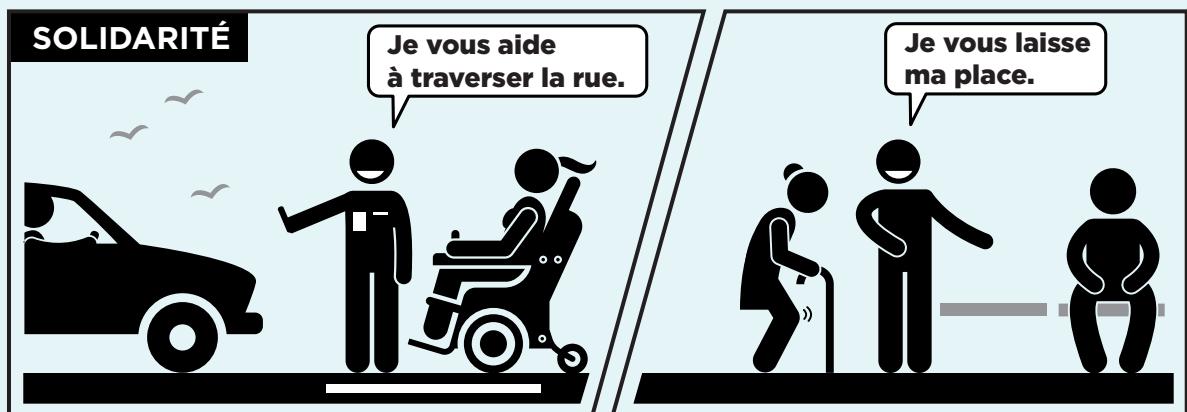
L'APAJH dit que la société doit assurer à tout le monde, même aux plus fragiles, les mêmes accès à l'ensemble des services qu'elle propose.

Par exemple : la poste et la mairie.

L'APAJH voudrait que la société soit accessible à tous.

Ça veut dire encourager une société sans avantages et sans exclusions.

## La solidarité



La solidarité c'est **aider les autres**.

C'est nécessaire pour que les personnes soient ensemble dans la société.

Les aides sont indispensables pour permettre aux personnes d'avoir une vie correcte.

La France doit prendre en compte les besoins particuliers de chacun et surtout ceux des plus fragiles.

L'APAJH défend une société unie et bienveillante.

La solidarité c'est aussi trouver des réponses pour les souhaits et les besoins de chaque personne.

**La laïcité, la citoyenneté et la solidarité** doivent rentrer dans le fonctionnement de nos établissements et être partagées par nos professionnels.



## Les promesses de l'APAJH :

1. Permettre à chaque personne d'être citoyen, de s'occuper de sa ville et de respecter les règles.
2. Écrire dans les projets de l'association le respect de la laïcité. C'est le respect des avis et des croyances des autres.
3. L'APAJH doit continuer de demander aux politiques, à ceux qui font les règles pour les citoyens, plusieurs choses :
  - Rendre service aux personnes accompagnées.
  - Proposer des améliorations pour adapter les règles aux besoins des personnes accompagnées.
  - Encourager l'inclusion et l'égalité, pour que tout le monde soit pareil.
  - Encourager les projets de l'APAJH.



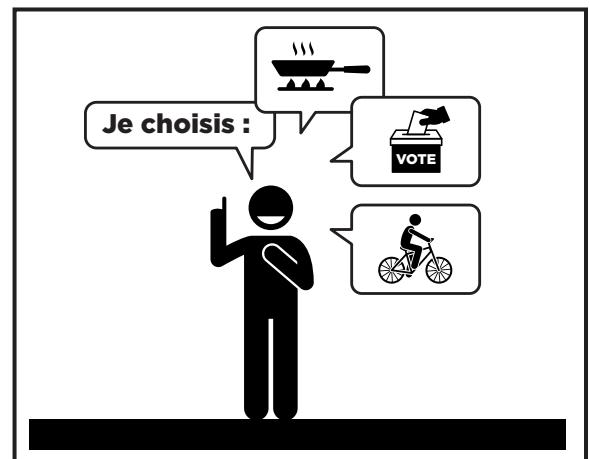
# Partie 2 : Nos principes d'action



**Merci**  
au groupe experts  
**FALC 69-01**  
Plateforme  
d'accompagnement l'Ain  
Plateforme  
emploi autonomie  
sociale Lyon Est et Ain

## Partie 2 : Nos principes d'action

### L'Autodétermination



**L'autodétermination c'est le droit de faire mes choix pour ma vie.**

Pour l'APAJH, toutes les personnes en situation de handicap peuvent agir seules et les professionnels peuvent les accompagner.

Les professionnels m'accompagnent pour pouvoir être un citoyen.

Les établissements et les professionnels m'encouragent et me soutiennent lorsque j'ai des souhaits et des besoins.

Mon accompagnement se fait avec moi.

Les décisions sont prises avec moi pour que je puisse vivre ma vie.

Ils respectent mes droits et m'aident à évoluer.



## L'APAJH veut améliorer la manière dont les professionnels m'accompagnent.

→ Pour que je puisse m'autodéterminer, il faut que l'accompagnement qu'on me propose soit construit avec moi, ma famille, mon tuteur et les professionnels.

Je dois participer dans la création, la réalisation et l'évaluation de mon projet. C'est un moyen de m'exprimer et de décider pour moi et pour ma vie.

→ Pour que je puisse m'autodéterminer, il faut que les professionnels, ma famille, mon tuteur échangent sur mes souhaits et mes besoins.

Toutes les personnes qui m'accompagnent doivent m'aider à répondre mes souhaits et à mes besoins.

Nous devons travailler ensemble en s'écoutant, se respectant et en se faisant confiance. Nous ne devons pas nous juger.

→ Pour m'autodéterminer nous devons travailler tous ensemble, tous les jours. On ne doit rien m'imposer, on doit toujours me demander mon avis.

Le projet de l'APAJH pendant 5 ans est d'améliorer le travail des professionnels et des établissements pour que je puisse encore plus prendre des décisions pour ma vie.

Ce travail ensemble permet à tous de connaître mes difficultés et mes facilités pour m'accompagner correctement.

# La Bientraitance



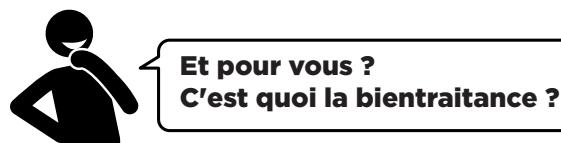
L'APAJH trouve très important que je sois bien et que l'on cherche toujours une meilleure solution pour m'accompagner dans mes besoins. C'est ce qu'on appelle la bientraitance.

C'est obligatoire pour la Fédération APAJH que tous les professionnels (directions, cadres, employés) qui m'accompagnent pour répondre à mes besoins, mes souhaits et mes attentes soient bientraitants avec moi.

La bientraitance c'est aussi reconnaître que j'ai des droits comme tout le monde, que je peux prendre des décisions et participer à tout ce qui me concerne.

C'est me proposer un accompagnement avec des échanges respectueux et avec des professionnels qui savent comment m'aider pour répondre à mes besoins, mes souhaits et mes attentes.

Les professionnels luttent contre la maltraitance.





La bientraitance c'est une « recherche continue » de la meilleure réponse qui est possible de me donner.

Celle-ci peut être différente aujourd'hui et demain. Mais il est important que les professionnels questionnent l'aide qu'on m'apporte pour être sûrs de me proposer toujours le meilleur accompagnement.

La réflexion éthique c'est lorsque des professionnels se questionnent sur l'aide qu'ils m'apportent, lorsque je donne mon avis, lorsque ma famille donne son avis.

La réflexion éthique permet aux professionnels d'être bientraitants avec moi.

## L'Éthique



L'éthique c'est réfléchir ensemble.

C'est réfléchir sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire.

C'est réfléchir sur ce qui est bon ou mauvais.

C'est réfléchir sur ce qui est bien ou mal.

L'éthique c'est avoir plusieurs réponses possibles à ma demande. C'est une réponse qui me concerne à un moment donné.

C'est un échange, ce sont des questions,  
c'est un lieu où tous ceux qui sont présents peuvent dire  
ce qu'ils pensent même si c'est différent  
de ce que pensent les autres.

L'APAJH veut que l'on trouve toujours  
la meilleure manière de m'accompagner dans mes besoins,  
mes souhaits et mes attentes  
mais en n'oubliant pas que parfois, je ne suis pas seul  
et que je dois aussi m'adapter.

Lorsque l'on se questionne c'est parce que plusieurs choses  
s'opposent.

Cela peut être les règles de vie de l'établissement  
avec mes besoins, mes attentes.  
Ou cela peut être à cause des lois  
et de ce qui est important pour moi.  
C'est ce qu'on appelle l'éthique.

L'éthique c'est questionner quand je ne sais plus  
ce que je souhaite,  
ou alors quand ce que je souhaite semble compliqué,  
ou encore quand ce que je souhaite dérange les autres.

L'éthique permet à l'APAJH de mettre en place  
un accompagnement où chacun de nous  
est accompagné avec de meilleures réponses au quotidien.

Souvent, ensemble et aussi tout seul  
nous devons regarder la situation, nous poser des questions,  
parler pour construire mon accompagnement  
et celui des autres.



## Les promesses de l'APAJH :

Une société inclusive est une société où je peux vivre selon mes souhaits et mes besoins.

C'est très important pour l'APAJH que des actions soient faites pour :

- Améliorer l'écoute de mes souhaits et mes besoins afin que les professionnels ne m'imposent plus un accompagnement qui semble être bien pour moi d'après eux. C'est construire ensemble un accompagnement qui me convient.
- M'impliquer dans la prise de décision, d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des projets qui me concernent. Evaluer souvent comment je suis accompagné pour être sûr qu'on m'aide à m'autodéterminer.
- Développer le fait que je peux aider d'autres personnes grâce à mes connaissances et mon vécu pour donner confiance aux autres et les encourager à être autonomes.
- Créer un endroit où je peux discuter, m'informer et me former. C'est permettre aux professionnels, à ma famille, à mon tuteur, et avec moi de travailler ensemble pour que je sois inclus dans mon lieu de vie.
- Continuer à m'aider avec l'informatique pour que j'ai plein de possibilités : pouvoir m'informer, pouvoir faire mes démarches, apprendre, travailler.
- Continuer à avoir des comités locaux d'éthique dans toute la France pour continuer à réfléchir ensemble sur mon accompagnement.



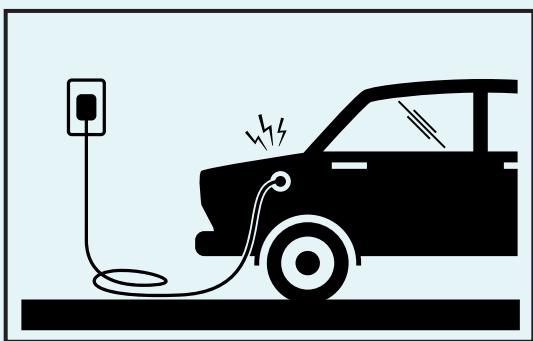
# Partie 3 : Nos ambitions



**Merci**  
au groupe experts  
**FALC 92**  
Atelier de l'Ile-de-France

# Partie 3 : Nos ambitions

## La RSE



- L'APAJH se mobilise pour le **respect de l'environnement**, elle protège la nature et fait attention à ses façons de travailler.
- Elle veut aider la société avec des actions positives.
- Elle s'engage pour faire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

C'est une démarche qui respecte le bien-être des personnes et l'environnement.

C'est faire des choses positives pour la société :

- Être respectueux de la nature
- Aider les personnes fragiles
- Être dans une égalité entre les personnes
- Être honnête dans ce qu'on fait

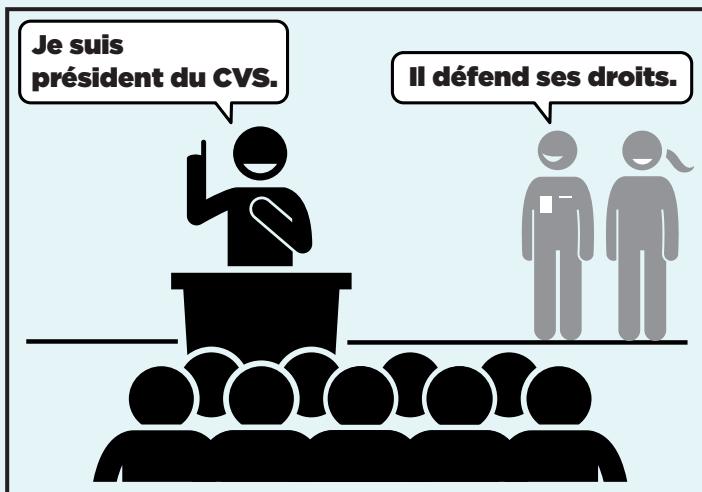
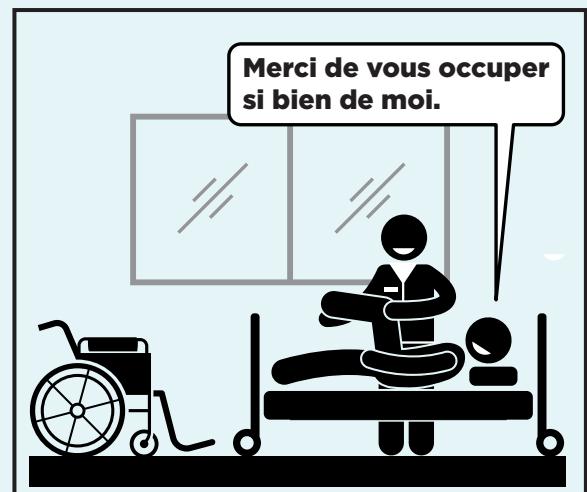
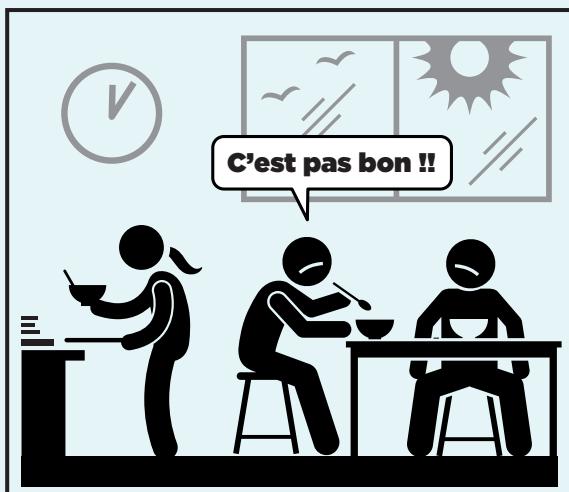


→ Elle souhaite **attirer de nouveaux membres et de nouveaux employés** avec un projet qui rassemble.

Elle veut recruter de nouveaux militants et de nouveaux professionnels.

Elle veut proposer des bonnes conditions de travail, un climat de confiance entre tout le monde, des formations pour évoluer.

## Enrichissement de l'offre, qualité et innovation





- L'APAJH s'engage pour soutenir les personnes accompagnées pour qu'elles soient **actrices de leur vie**.
- Elle s'engage à **répondre aux souhaits et aux besoins des personnes** accompagnées et de leur famille avec l'aide de tous ses partenaires.
- Elle s'engage pour l'autodétermination, c'est-à-dire qu'elle pense que chaque personne a le droit de **décider pour soi-même**.
- Elle encourage l'idée de la société inclusive, c'est-à-dire une société où tout le monde a sa place.
- Elle s'engage à toujours **faire évoluer son offre d'accompagnement** pour mieux accompagner.
- Elle veut toujours aller vers le progrès.
- Elle **prend en compte le territoire** où il y des établissements.
- L'APAJH souhaite être et rester : **dynamique, créative et ouverte aux nouvelles idées**.
- Elle est innovante. Elle veut être toujours à la pointe des évolutions dans tous les domaines.
- Elle s'inspire des **innovations** intéressantes dans tous les domaines.
- Elle trouve des **solutions** avec tous les professionnels et les personnes accompagnées en répondant au mieux aux **besoins de chacun** avec des accompagnements souples.

# Environnement inclusif



- L'APAJH veut une société où tout le monde a sa place. Cela veut dire : à l'école, dans la santé, dans la culture, dans le sport, dans les loisirs, au travail, dans la vie amoureuse et intime.
- **Une société inclusive, ce n'est pas sans établissements**  
Avoir une société inclusive ne veut pas dire supprimer les établissements.  
Une société est inclusive quand tout est accessible à toutes les personnes.  
Chacun doit pouvoir choisir librement où il veut vivre et comment il veut être accompagné.  
L'APAJH travaille pour que cela devienne une réalité.
- **Le choix du lieu de vie**  
Les établissements ont un rôle important, surtout pour le logement.

Chaque personne doit pouvoir :

- choisir le logement qui la rassure,
- choisir le type d'aide qui lui correspond.



Il faut proposer plusieurs choix :

- vivre dans un établissement,
- recevoir de l'aide à domicile,
- ou avoir les deux.

C'est ce qu'on appelle une réponse modulable, pour s'adapter à chaque personne.

#### → **De nouvelles façons d'accompagner**

Les établissements doivent aider les personnes à décider pour elles-mêmes.

Les établissements doivent :

- être ouverts sur la vie locale,
- travailler avec d'autres partenaires,
- favoriser la participation sociale des personnes.

Il faut inventer de nouvelles manières d'aider les personnes.

Les aides doivent être mieux coordonnées entre les différents domaines : la santé, le médico-social, l'éducation.

C'est le combat de l'APAJH auprès des pouvoirs publics.

#### → **Les territoires inclusifs**

Un territoire inclusif, c'est un lieu où :

- toutes les ressources des établissements servent à l'inclusion,
- les personnes peuvent utiliser ces ressources qu'elles soient en établissement ou non,
- les aides s'adaptent aux besoins qui changent.

## → **Un accompagnement personnalisé**

L'APAJH veut un accompagnement : personnalisé, souple, coordonnée.

Pour cela, il faut :

- La coopération
  - Travailler ensemble autour de la personne.
  - Trouver les bonnes réponses avec tous les acteurs.
- La co-construction
  - Décider ensemble : la personne, sa famille, les professionnels.
  - Évaluer ensemble régulièrement.
- La formation et sensibilisation
  - Former les professionnels aux besoins spécifiques et aux pratiques inclusives.
- Le cousu-main
  - Adapter les réponses à chaque personne.
  - Prendre en compte ses besoins, ses attentes et son environnement.
- L'évolutivité
  - Faire évoluer l'aide quand les besoins changent.
  - Réévaluer régulièrement la situation.



## Les promesses de l'APAJH :

- Choisir de mettre en avant les parcours et les expériences de chaque personne accompagnée.
- Évoluer avec la personne accompagnée en prenant en compte les nouvelles pratiques de travail.
- S'aider des nouvelles technologies.
- Être présent sur l'ensemble du territoire français.
- Être gestionnaire d'établissements.  
Cela permet d'avoir des professionnels qui connaissent bien le terrain. Grâce à leur expérience, ils peuvent mieux aider les personnes.
- Rendre plus attristant les métiers du médico-social.
- Avoir une démarche responsable envers la protection de la planète, à travers toutes ses pratiques.
- Faire participer les personnes en situation de handicap à toutes ses actions.

# Partie 4 : Réseau engagé



 **Merci**  
au groupe experts  
**FALC 68**  
Atelier de l'Illi

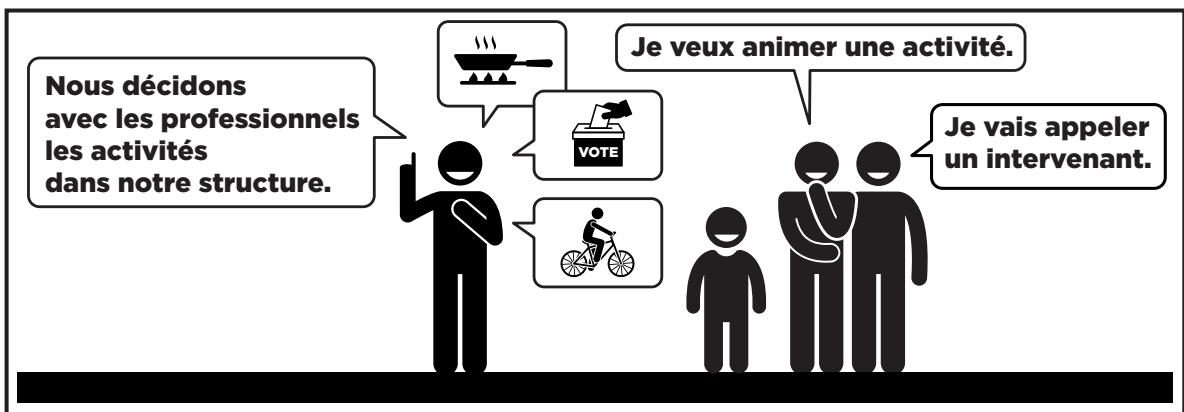


 **Merci**  
au groupe experts  
**FALC 69-01**  
Plateforme  
d'accompagnement l'Ain  
Plateforme  
emploi autonomie  
sociale Lyon Est et Ain



# Partie 4 : Un réseau « engagé » qui travaille pour vous

## Notre lutte et nos actions

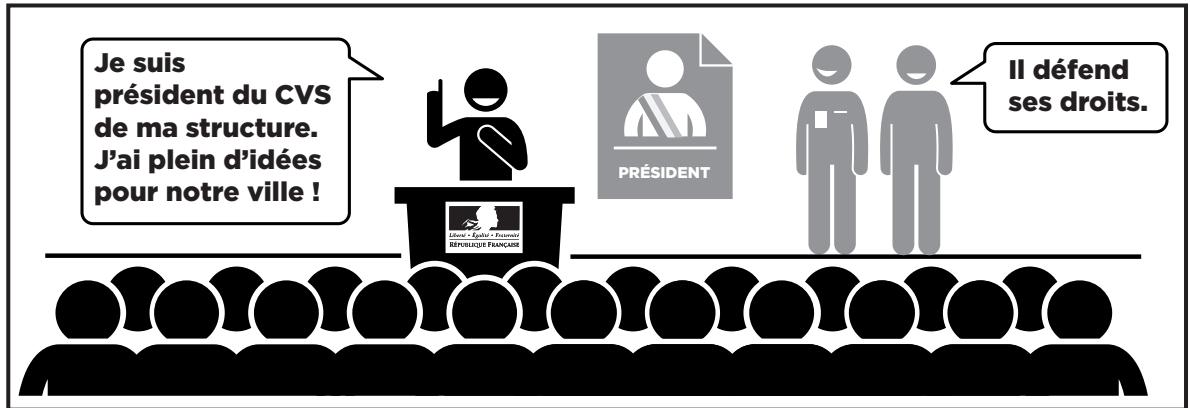


**Un militant** est une personne qui agit et s'engage avec force pour protéger les droits des personnes. Il se bat contre ce qui n'est pas juste. Cette action dans le temps sert à changer la société.

L'APAJH est ouverte à toutes et tous. Vous pouvez participer même si vous n'êtes pas membre de l'association. Si vous partagez les valeurs de l'APAJH, vous pouvez agir avec nous.

Chaque personne apporte des idées différentes et des compétences utiles. Cela renforce notre action.

**Notre but : une participation dans tous les groupes de travail pour protéger les droits des personnes en situation de handicap.**



Les militants de l'APAJH sont importants. Ils défendent les idées de l'association, ils discutent avec les responsables politiques, ils proposent des solutions et disent quand une décision est injuste.

L'APAJH est un groupe politique **qui défend** des idées claires et précises avec **force**.

L'association offre des idées nouvelles pour améliorer les lois.

Les militants sont très différents. Ce sont par exemple des personnes en situation de handicap, des parents, des citoyens engagés. Ils habitent dans des villes et des régions différentes.

Nous voulons travailler ensemble et utiliser les forces de chacun.

Il faut **utiliser la richesse de nos différences pour s'améliorer, sans arrêt.**

Pour réussir il est important de bien travailler ensemble. Il faut écouter tout le monde, se parler, décider ensemble, agir ensemble. Cela aide à renforcer notre groupe.



Pour cela il faut créer des **temps d'échanges**, où tout le monde peut être entendu.

Pour mieux travailler, l'APAJH doit rester sur les **problèmes d'aujourd'hui**, et mieux parler, au grand public, du handicap.

Cela comprend la défense des droits, l'accès à l'éducation, au travail, aux soins, à la vie sociale, et à une vie libre.

**Ainsi, l'APAJH crée une société plus juste où personne n'est mis de côté.**

**Nous voulons une société plus inclusive, où chacun a sa place.**

**La fédération et les associations travaillent ensemble.**

**L'APAJH est organisée à plusieurs niveaux :**

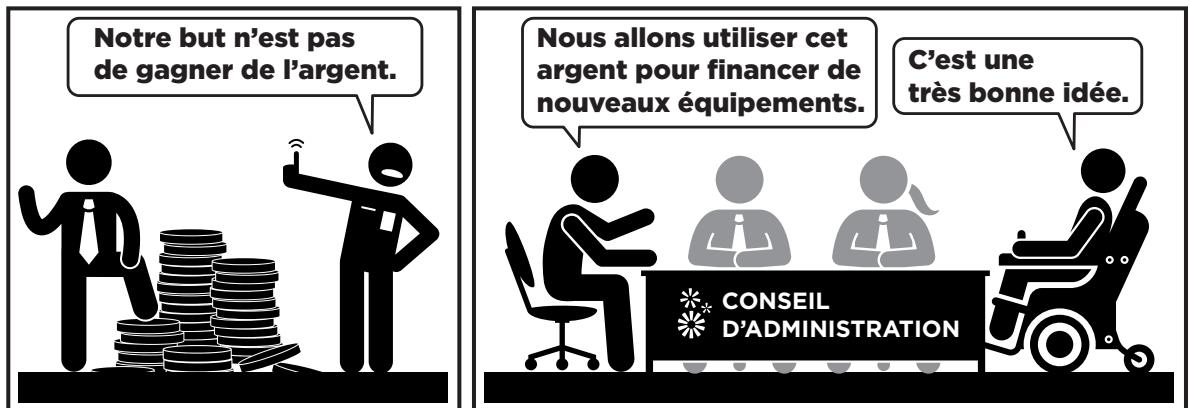
→ **À l'international** : l'APAJH parle au nom des personnes en situation de handicap en Europe et dans le monde.

→ **À l'échelle nationale** : l'APAJH discute avec les responsables politiques pour changer les lois.

→ **Dans les régions** : Des délégués animent des réunions pour partager les idées et les projets.

→ **Dans les départements** : Chaque association APAJH est indépendante. Elle accompagne et agit pour protéger les droits des personnes en situation de handicap en discutant avec les autorités locales.

# Un réseau qui agit de manière responsable



L'APAJH est une association qui n'a pas pour but de gagner de l'argent. Elle agit pour le bien des personnes.

L'APAJH utilise son argent de façon :

- Utile (pour les projets)
- Juste (en respectant ses valeurs)
- Efficace (pour aider le plus de monde possible)

L'argent peut servir à :

- Améliorer les bâtiments et les équipements
- Soutenir les projets dans les territoires
- Financer des idées nouvelles
- Aider les autres associations locales

L'APAJH est un réseau :

→ **Des associations qui travaillent ensemble :**

les associations départementales APAJH gèrent des établissements.

→ **Une délégation de gestion :** les associations peuvent demander à la Fédération APAJH de les aider ou de gérer à leur place.



- **Une gestion directe** : dans certains départements la fédération gère directement les établissements. Elle travaille avec les groupes associatifs pour encourager la vie collective.
- **Une représentation** : la fédération défend les personnes en situation de handicap et les établissements devant les politiques. Les associations APAJH aussi.
- **Une bonne articulation** : la fédération l'APAJH a un rôle de chef de réseau. Elle encourage les différentes associations à travailler ensemble. Elle donne des idées dans différents domaines pour un meilleur accompagnement. Les associations APAJH ont l'expertise de ce qui se passe sur leur territoire.
- **Des outils** : la fédération crée et donne des outils pour toujours mieux accompagner les personnes et aider les professionnels.

## Un réseau collaboratif et complémentaire



L'APAJH c'est des personnes accompagnées, des familles, des proches aidants, des militants et des professionnels. Elle est également composée de dispositifs, de sites, de « **pôles innovants** ».

Tous ces éléments font de l'APAJH un des acteurs importants du domaine médico-social, social, sanitaire et de la protection de l'enfance.

L'APAJH existe dans la majorité des départements.  
**Ce collectif doit travailler ensemble de façon efficace.**

**Le travail de groupe est important pour réaliser les projets communs du réseau.**

Cela comprend :

→ **Une participation à la gouvernance :**

encourager les personnes accompagnées et tous ceux qui sont autour à prendre part aux décisions.

→ **Un réseau souple et autodéterminé :**

créer un réseau facile et sans influence. Ce réseau s'améliore tout le temps et évolue en fonction des besoins.

→ **Un réseau puissant :** soutenir notre parole en utilisant tout le monde pour soutenir nos pratiques professionnelles pour ainsi aller vers plus d'inclusion et de solidarité.



## Les promesses de l'APAJH :

- Créer des espaces pour parler et échanger.  
Aider à la coopération entre les membres.
- Organiser le travail entre les différents niveaux du réseau.
- Être présent là où les décisions sont prises (au niveau local, régional, national).
- Proposer des façons simples de s'engager pour tous les citoyens.
- Renforcer les liens avec d'autres partenaires sur le territoire.
- Donner envie de faire partie de l'APAJH avec une image forte.
- Reconnaître l'engagement bénévole (temps pour les réunions, diplômes, retraite...).

# Conclusion





De nombreux combats sont menés par l'APAJH :

- **L'école pour tous** : garantir l'accès à une scolarité pour tous les enfants peu importe leur situation de handicap.
- **Autodétermination** : soutenir les droits des personnes en situation de handicap à faire leur propre choix et à agir dans la société.
- **Accompagnement de l'âge avancé** : aménager les établissements pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap toute leur vie en formant les professionnels.
- **L'accès aux soins** : former davantage les professionnels de santé aux besoins des personnes.

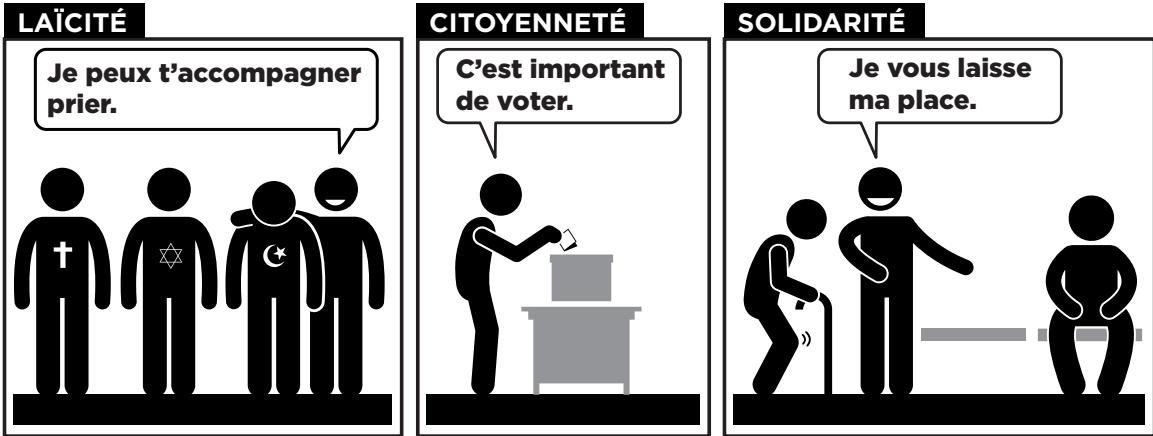
**Ensemble, on peut :**

- Créer une société plus inclusive,
- Permettre à chacun de s'épanouir,
- Défendre le droit à l'école pour tous,
- Faire avancer les droits des personnes en situation de handicap.

# **LE PROJET ASSOCIATIF**

**EN QUELQUES  
MOTS**

# Les valeurs c'est important pour l'APAJH



Elle a 3 valeurs qu'elle respecte tout le temps :

- **La laïcité** : c'est le respect des avis de chacun sans les imposer aux autres.
- **La solidarité** : c'est les aides nécessaires pour une vie correcte pour tout le monde même les plus fragiles.  
Le handicap concerne tout le monde.
- **La citoyenneté** : c'est le respect des droits des personnes en situation de handicap.

## L'APAJH a des principes

Ces principes sont la base de ses actions pour les personnes en situation de handicap :

- **L'autodétermination** : c'est le fait d'écouter mes décisions et de les mettre en place avec moi.



- **L'éthique** : c'est le fait de réfléchir ensemble sur les accompagnements que me propose ma structure en gardant en tête ce qui est juste et bon pour moi mais aussi les règles.
- **La bientraitance** : c'est l'idée que je suis toujours bien et que l'on me propose les meilleurs accompagnements possibles.

## L'APAJH a des ambitions

Ces ambitions permettent de proposer des accompagnements nouveaux et plus adaptés aux personnes en situation de handicap et à l'environnement :

- **La RSE** : c'est le respect de l'environnement mais aussi des personnes qui travaillent et des personnes qui sont accompagnées. C'est aussi bien utiliser l'argent que l'on a dans nos structures.
- **L'innovation** : c'est de créer ensemble des nouvelles formes d'accompagnement encore plus adaptées à mes souhaits et mes attentes. L'idée c'est de faire mieux pour améliorer mon quotidien.

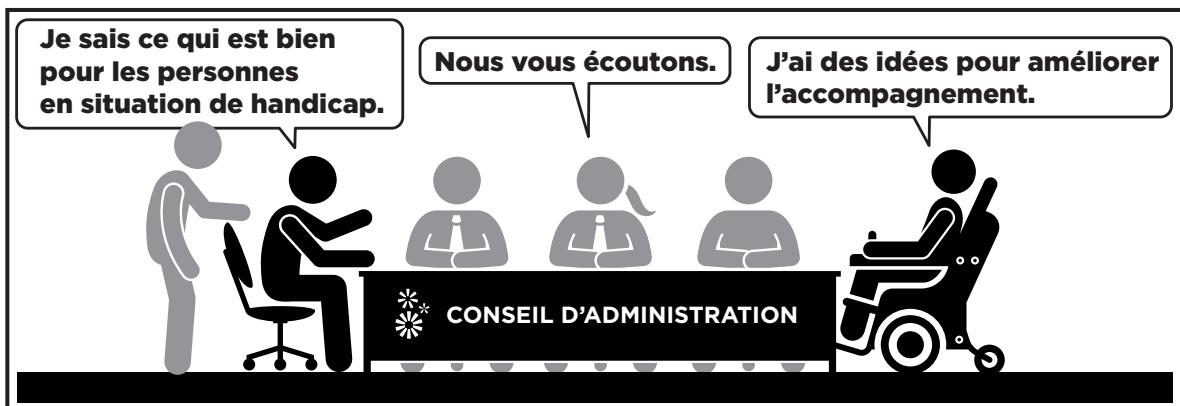


→ **La qualité** : c'est l'idée de toujours proposer le meilleur accompagnement en évaluant régulièrement ce que l'on fait.

## L'APAJH c'est un réseau

L'APAJH c'est une Fédération et des associations départementales.

Elles travaillent ensemble pour construire les **meilleurs accompagnements possibles** pour les personnes en situation de handicap.



Ils se battent ensemble pour **défendre les droits** des personnes en situation de handicap partout, dans toutes les régions de France.

**L'APAJH veut une société inclusive  
où personne n'est mis à l'écart  
et où tout le monde a accès à tout,  
partout, tout le temps et avec tout le monde.**

---



# Notes



**Fédération APAJH**  
Tour Maine Montparnasse  
33 avenue du Maine  
29<sup>e</sup> étage - Boîte aux lettres 35  
75755 PARIS Cedex 15